

Intervention de la délégation algérienne
58^{ème} session du Sous-comité Scientifique et technique
Du 19 au 23 avril 2021

Point-8: « Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes »

La gestion des catastrophes naturelles par utilisation des technologies et applications spatiales a connu une avancée considérable aux niveaux national et régional, grâce à des actions concertées et coordonnées entre l'Agence Spatiale Algérienne et les institutions spécialisées.

Pour ce faire, des procédures pratiques ont été mises en place par l'ASAL afin de permettre une meilleure gestion des situations de crises, comme celles vécues lors des 15 dernières années liées entre autres aux inondations, aux feux de forêts et à l'invasion acridiennes.

Ces procédures s'articulent autour de :

- L'anticipation dans l'acquisition de couverture en imageries satellitaires des zones sinistrées, notamment Alsat-2 et Alsat-1B, et l'activation du bureau d'appui régional d'UNSPIDER d'Alger, abrité par la DGPC avec l'assistance de la cellule imagerie de l'ASAL et du département risques majeurs du CAS.
- l'activation de la coopération régionale à des fins d'échange d'information fiable permettant une cartographie d'urgence précise,
- l'évaluation des dégâts et la cartographie des niveaux de dangers des zones sinistrées à partir des images à haute résolution,
- la formation des acteurs en charge de la prévention et de la réduction des risques,

Enfin, il est à souligner que l'ASAL a réalisé des spatio-cartes destinées à l'évaluation des dégâts occasionnés par les inondations notamment, celles ayant touché Ghardaïa (2008), El Bayadh (2011), El Tarf (2012) et In Guezzam (2018).

Quant aux feux des forêts, l'ASAL assure la couverture en imagerie issue des systèmes spatiaux nationaux (Alsat-1, Alsat-1B et Alsat-2A et Asat-2B), destinées à l'évaluation des superficies parcourues par les feux de forêts depuis l'été 2003.

A titre préventif et en sus des activités annuelles et/ou saisonnières inscrites au titre du PSN, l'ASAL a réalisé d'importants projets ayant pour objectif la cartographie des risques ainsi que l'aménagement des zones à risque, où d'importants facteurs spécifiques aux régions étudiées y ont été fixés. On citera entre autre,

- La carte nationale de sensibilité à la désertification(CNSD) à l'échelle de la steppe à travers la mise à jour en 2010 de la CNSD établie en 1996 par le CTS au profit de la DGF (MADR);
- La cartographie de l'aléa géologique des wilayas de Bejaia et de Tipaza pour le compte de l'ASGA (Ministère des Mines) ;
- L'étude d'aménagement des zones inondables de la Vallée du Mzab (DRE de la wilaya de Ghardaïa) ;
- La participation active dans l'étude portant « stratégie nationale de lutte contre les inondations » du Ministère des ressources en eau (MRE) ;
- La mise en œuvre d'une méthodologie visant la délimitation du domaine public hydraulique, outil de base pour la prévention contre les inondations : cas de l'Oued Boudouaou au profit de l'AGIRE (MRE);
- La mise en œuvre des Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) des 16 sites prioritaires, très exposés au risque inondation. Travail en cours de réalisation en partenariat avec l'AGIRE du MRE.

Au titre du bureau d'appui régional d'UNSPIDER d'Alger, des produits à valeurs ajoutés ont été mis à la disposition de plusieurs pays de la région Afrique du Nord, notamment lors des inondations ayant touché le Niger et la Tunisie (2019).